

**2015-06-083-DEEJ**

\* Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué 'landespublic' (ALP1)

**nomenclature: 8.1.8**

## **DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 18 JUIN 2015**

### **OBJET : CONVENTIONS POUR LES INTERVENANTS EXTERIEURS DES ECOLES**

L'an deux mille quinze, le dix-huit juin, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPADÉ, Maire.

### **PRÉSENTS**

M. LESPADÉ, Mme NOGARO, M. PERRET, Mme DUFAU, M. DUBERT, M. HERVELIN, M. LAPEBIE, M. GONZALES, Mme BAULON, Mme DESTOUESSE, Mme BIRLES, Mme PERIMONY-BENASSY, M. GARANS, Mme PICAT, Mme CAMBRONERO, M. DUBUS, Mme SAINT-AUBIN, Mme MOUNIER, M. COUTIER, M. SALLABERRY, Mme BISBAU, Mme MONTAUCET, M. SAUBIETTE, M. ROBLES, Mme FAURE, Mme DELAVENNE, M. CLAVERIE

### **ABSENTS REPRÉSENTÉS**

Mme DUPRE	procuration à	Mme BIRLES
M. LECERF	procuration à	M. HERVELIN
Mme CORRIHONS	procuration à	Mme DESTOUESSE
M. LAURENT	procuration à	M. GONZALES
M. AJA	procuration à	M. DUBERT
M. POULAERT	procuration à	M. ROBLES

**SECRÉTAIRE DE SEANCE : Mme NOGARO**

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 27  
26 au point n° 2015-06-071-DR/FIN

Nombre de pouvoirs: 6

Nombre de votants : 33  
32 au point n° 2015-06-071-DR/FIN



## **2015-06-083-DEEJ - CONVENTIONS INTERVENANTS EXTÉRIEURS**

\* Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué 'landespublic' (ALP1)

Monsieur le Maire rappelle que,

Dans le cadre de sa politique éducative, la commune s'est engagée depuis longtemps aux côtés des enseignants des écoles Tarnosiennes en mettant des intervenants de diverses disciplines à la disposition des élèves et en appui à leur travail durant le temps scolaire (musique, natation, sport, prévention routière)

Des conventions cadre précisant les modalités d'organisation des activités pour les intervenants extérieurs au sein des établissements scolaires sont signées chaque année entre la commune et l'Inspection d'Académie des Landes. Ces conventions précisent les personnes habilitées à exercer des interventions (natation, sport,..) au sein des écoles maternelles et élémentaires.

Pour l'année 2015-2016, il convient de renouveler les deux conventions concernant les activités physiques et sportives, l'un concernant l'initiation à la pratique sportive de la gymnastique, l'autre concernant la natation.

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Entendu son président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2121-29

Vu les projets de conventions

### **DELIBERE**

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les conventions cadre à signer avec l'Inspecteur d'Académie, Directeur des services départementaux de l'Éducation Nationale des Landes pour l'année scolaire 2015/2016, qui précisent les modalités d'interventions des activités physiques et sportives dans les écoles maternelles et élémentaires de la commune.

**Vote: 33**

Pour: 33

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
(suivent les signatures)

Pour extrait certifié conforme

Tarnos, le 19 juin 2015

Le Maire

